

La nouvelle sous-préfète d'Arles en visite à la Maison du Parc des Alpilles le 2 février 2021

Jean MANGION, président du Parc naturel régional des Alpilles a reçu la nouvelle sous-préfète de l'arrondissement d'Arles, Fabienne ELLUL pour une réunion de travail fructueuse à la Maison du Parc à Saint-Rémy-de-Provence le 2 février dernier.

C'est en petit comité et dans le strict respect des gestes barrières que la représentante de l'Etat, nommée par décret du président de la République le 4 août dernier, s'est rendue à Saint-Rémy-de-Provence pour rencontrer le président Jean MANGION, Éric BLOT, directeur du Parc et Marie-Laure THAO, chargé de projet révision de Charte.

Objectif de l'entrevue, faire découvrir à la haut-fonctionnaire le siège du Parc naturel régional des Alpilles et faire le point sur la procédure de révision de Charte actuellement en cours. Les élus du Parc et l'équipe technique restent fortement mobilisés sur l'objectif de reconduction de la Charte du Parc pour la période 2022-2037 qui doit intervenir au mieux fin 2022. Un calendrier serré pour cette démarche longue et complexe, démarrée en 2018 et qui connaît quelques mois de retard du fait de la crise sanitaire et notamment du report en 2020 des élections municipales.

Jean MANGION, qui a déjà eu l'occasion de rencontrer Madame la sous-préfète dans ses fonctions de maire de Saint-Etienne du Grès, a souhaité, à quelques jours de la visite de la délégation des rapporteurs du conseil national de protection de la nature, du ministère de la transition écologique et de la fédération nationale des Parcs naturels régionaux, faire le point sur les prochaines étapes administratives afin d'anticiper au mieux les dernières phases et éviter tout retard supplémentaire.

Une connaissance pointue du fonctionnement des Parcs naturels régionaux

Madame la sous-préfète, s'est montrée très au fait du dossier et plus globalement du fonctionnement d'un Parc naturel régional. Le président a indiqué à Madame ELLUL qu'en tant que président du réseau régional des PNR et vice-président de la Fédération nationale, un courrier avait été envoyé au ministère de la transition écologique pour demander une prorogation de quelques mois pour les quatre Parcs de la Région Sud actuellement en cours de révision de Charte, rappelant par ailleurs le caractère exceptionnel de cette demande en lien avec la crise de la COVID-19.

Après avoir passé en revue le calendrier des prochaines étapes pour 2021 - visite des rapporteurs en février, audition au CNPN en mars et enquête publique en novembre - la haut-fonctionnaire a assuré que les services de l'Etat sont pleinement mobilisés pour respecter les échéances et a confirmé sa présence le 10 février prochain à Eygalières pour la séance de restitution de la visite des rapporteurs.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr